

Des agriculteurs qui sèment sous couvert végétal

La Dépêche, publié le 18/04/2015 à 03:49.



Alain Aurensan est un machiniste qui a du génie. Il vient d'inventer un système de semoir qui n'abîme pas la terre et qui peut se pratiquer sous couvert végétal. Démonstration à [Ansan](#) chez Jean-Christophe Bady, fervent partisan de l'agroforesterie.

« La nature nous guide, il faut juste prendre le temps de la regarder ! » Jean-Christophe Bady sait de quoi il parle. Cet agriculteur d'Ansan est un véritable polyglotte des cultures. Son exploitation bio de 130 hectares à grande dominante céréalière a été choisie pour accueillir une journée de découverte et d'échanges de pratiques dans le cadre du projet d'agroforesterie «Agr'eau». Non, sur le papier, ce n'est rien de compliqué : il s'agit de couvrir ses sols en permanence avec de la biomasse (trèfle, orge, féverole, phacélie) pour limiter l'apport d'irrigation et de nitrants. La porosité augmente, le sol stocke l'eau et la fertilité peut être décuplée. «La nature s'auto-suffit : plus le sol est couvert, mieux il se porte», analyse Jean-Christophe Bady.

Hier matin, c'est la technique du semis direct sous couverture végétale qui a été passée à la loupe des 70 personnes qui avaient fait le déplacement à l'invitation de l'Association française d'agroforesterie et d'Arbres & Paysages 32. Dans l'assemblée, on pouvait rencontrer aussi bien des étudiants que les représentants de différentes chambres d'agriculture ou de l'Agence de l'eau. Et bien sûr, de nombreux agriculteurs. Tous venus découvrir ce nouveau «joujou» de semoir capable d'inséminer des graines sans abîmer la terre.

Un principe innovant

En clair : contrairement aux machines traditionnelles, celui-ci bénéficie d'une pression beaucoup plus faible (100 kg contre 350) qui soulève doucement le sol pour venir déposer les semences. Et celui qui en parle le mieux est encore son inventeur en la personne d'Alain Aurensan, ancien garagiste devenu un machiniste précurseur. «Grâce à un principe de disques inclinés, la terre est juste soulevée sans agression et on peut planter de tout. L'intérêt de le faire sous couvert, c'est justement de limiter l'apport d'engrais puisque la biodiversité continue de jouer son rôle et d'augmenter ainsi la fertilité.»

Plus que bons puisqu'Alain Aurensan, implanté à Sarragachies, a embauché depuis deux ans «cinq ou six personnes» pour mener à bien ce projet entamé il y a deux ans déjà. «Au début, c'était des bouts de tôle puis au fur et à mesure, le concept s'est affiné.» Tellement bien qu'il a déposé un brevet et qu'il envisage peut-être de s'agrandir. Alain Canet, président de l'Association française d'agroforesterie et d'Arbres & Paysages 32, évoque même «une première européenne». Et encore une fois, il n'a pas fait grand-chose. «On part du vécu des professionnels», souffle-t-il.

Qui ont forcément besoin de son soutien et de celui d'institutionnels comme l'Agence de l'eau. «La bataille de l'eau se gagnera au mètre carré et non pas au linéaire, explique Laurent René, coordonnateur territorial. Avoir une constance dans la couverture des sols ne peut être que positive. Et même d'un point de vue économique, on ne peut qu'encourager ce genre de pratiques.» «C'est un cercle vertueux», affirme Jean-Christophe Bady.

Le projet Agr'Eau avance

Depuis quelques mois, le projet Agr'eau vise à fédérer les initiatives des agriculteurs du bassin Adour-Garonne qui s'emploient à une meilleure gestion des sols s'agissant surtout de l'irrigation (*voire notre édition du 24 janvier 2015*). Ce dispositif porté par l'Association française d'agroforesterie et Arbres & Paysages 32 bénéficie du soutien de la fondation «Good planet» de Yan Arthus-Bertrand rassemble aujourd'hui 25 départements où les fermes pilotes ne cessent de fleurir. « On est malins en fait ! On ne fait pas grand-chose : on reprend juste les idées des agriculteurs ! », lance Alain Canet.

Des nouveaux modes de gestion des sols qui prennent tout leur sens quand on sait que 20 % de l'eau part dans le ruissellement et que 50 % de la photosynthèse n'est pas menée à bien dans des exploitations traditionnelles. «Il ne s'agit pas de culpabiliser qui que ce soit mais bien de montrer que l'on peut faire autant, voire mieux, avec du génie végétal», souffle le spécialiste. En l'état, il n'y a pas encore de recul analytique mais l'Agence de l'eau a lancé un dispositif d'analyse qui doit évaluer d'ici 3 à 5 ans le comportement de ces cultures sous couvert végétal. D'ici là, le débat sur «l'or bleu» continue d'être abreuvé.

Pierre Guichanné : «Alimenter le débat sur l'eau»

Suite à l'article sur les restrictions d'eau au Houga paru dans notre édition du 14 avril, l'ex-maire de la commune Pierre Guichanné a souhaité apporter quelques éclairages sur ce débat complexe et ancien. «Il faut que la préfecture cesse de pointer du doigt les petites communes», explique l'édile retraité. «Le problème de l'eau au Houga ne date pas d'hier. Cela fait des années que nous cherchons une solution». Et d'énumérer les réunions, les études de faisabilité, les devis réalisés. Preuves que la municipalité prenait le problème à bras-le-corps. L'option la plus sérieuse dirigeait vers un raccordement au syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Estang. Solution qui permettait de conserver une tarification raisonnable à 1€/m³ (contre 0,85€ actuellement). Cependant, des divergences politiques n'ont pas permis ce rapprochement. «C'est là, que l'État aurait dû intervenir et nous aider», poursuit M. Guichanné. Par ailleurs, il met en exergue le coût exorbitant des travaux de raccordement estimés entre 3 et 4 millions d'€ pour créer les 11km de canalisation. Une somme difficile à assumer pour une commune de 1 200 habitants..